



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61561>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **24-61561**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Agglomération Montargoise et Rives du Loing

Correspondant : BILLAULT Jean-Paul, Président

Adresse : 1 rue du Fbg de la Chaussée, CS 10317, 45125 MONTARGIS

Coordonnées :

Téléphone : 0238950202

Télécopieur : 0238950229

Courriel : commandepublique@agglo-montargoise.fr

Adresse internet : <http://www.agglo-montargoise.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre revêtement en dur d'une piste en herbe à l'aérodrome de Montargis-Vimory (Loiret - 45)

Lieu d'exécution : Aérodrome de Montargis - Vimory Route de l'aérodrome, 45700 VIMORY

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. L'Agglomération Montargoise (l'AME) souhaite conserver la plateforme aéronautique en permettant à chacune des associations et des usagers présents de développer leur activité dans les meilleures conditions et d'optimiser leur développement. La plateforme aéronautique de Montargis-Vimory a un fort potentiel de développement compte tenu de sa situation géographique et de son espace aérien "libre". Aussi, l'AME a décidé pour accompagner ce développement de rendre la piste QFU 05-23 de l'aérodrome plus fonctionnelle et par tous temps, ainsi que les taxiways et le parking "avions", en transformant sa piste 05-23 en herbe en une piste revêtue d'un enrobé en béton bitumineux. La maîtrise d'oeuvre devra être composée d'un bureau d'études spécialisé en conception d'infrastructures aéroportuaires

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

16 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 01/07/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-09

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRB06 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :Ressources propres de la collectivité et subvention du département La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45057 OrléansCedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/05/2024